



PROPOSITION DE COLLABORATION

AVEC LES DIGITEURS CCI PARIS ILE DE FRANCE

ACCOMPAGNEMENT DES TPE-PME DANS LEUR PROJET DIGITAL AVEC DES PRESTATAIRES NUMÉRIQUES DE CONFIANCE ET LABELLISÉS

La CCI Paris Ile-de-France, au travers de sa marque numérique Les Digiteurs crée un service en ligne de mise en relation entre des dirigeants de TPE-PME et des prestataires de services du numérique.

La digitalisation des TPE PME nécessite un accompagnement adapté par des professionnels de confiance. En effet, les dirigeants de TPE PME, pour qui le choix de cet expert reste souvent un sujet complexe, doivent pouvoir faire facilement appel à des professionnels qui leur correspondent.

Afin de garantir la qualité de service des prestataires auxquels les TPE PME vont pouvoir confier leur projet, Les Digiteurs CCI Paris Ile-de-France a choisi de créer un label reconnaissant l'expertise des professionnels du numérique qui seront identifiés par la plateforme en ligne.

La plateforme Les Digiteurs mettra en avant des prestataires de confiance ayant préalablement obtenu le label. Pour être labellisé, le prestataire devra répondre à une série de critères définis par un référentiel.

Les Digiteurs CCI Paris Ile-de-France a notamment pour mission de faciliter les échanges entre les acteurs du territoire pour créer des synergies favorables à la digitalisation des TPE PME et à l'activité économique des prestataires du numérique. C'est dans ce cadre qu'est lancé cet appel à manifestation d'intérêt à destination des prestataires du numérique qui proposent leurs services aux dirigeants de TPE PME.

FINALITÉS ET OBJECTIFS POUR LA CCI

Par le biais de cette proposition de collaboration, la CCI Paris Ile-de-France a pour objectif :

- d'aider les dirigeants de TPE PME à se repérer dans l'offre existante en rassemblant sur une même plateforme des prestataires labellisés répondant au mieux à leurs besoins et ayant connaissance des enjeux et particularités de cette cible
- de soutenir l'activité des prestataires du numérique en leur donnant une visibilité supplémentaire auprès de dirigeants de TPE PME

BÉNÉFICES POUR LES PRESTATAIRES

Les prestataires référencés sur la plateforme Les Digiteurs bénéficieront d'une visibilité renforcée auprès des dirigeants de TPE PME de leur territoire. Cette visibilité leur permettra de se démarquer dans un écosystème dense.

Les Digiteurs CCI Paris Ile-de-France accompagnent déjà quotidiennement un grand nombre de dirigeants de TPE PME, auprès de qui le service sera communiqué. Des actions de promotion de ce nouveau service sont également prévues et bénéficieront par conséquent aux prestataires qui y sont référencés.

Au-delà de la mise en avant sur le territoire, la plateforme offrira à moyen terme une visibilité plus large puisque le service pourra être déployé hors d'Ile-de-France.

En plus de cette visibilité, le gage de qualité donné par le label et la collaboration avec Les Digiteurs CCI Paris Ile-de-France profitera aux prestataires dans l'ensemble de leur activité. La constitution d'un référentiel de compétences sera confié à un organisme identifié comme expert en référentiels.

La plateforme Les Digiteurs permettra aux dirigeants de TPE PME de :

- réaliser un brief guidé en rapport avec leurs besoins
- trouver facilement des prestataires de confiance qui répondent à leur besoin et recommandés par leurs pairs via le système de notation et commentaires disponible sur la plateforme.
- demander des devis auprès d'un maximum de trois prestataires issus de la liste proposée par les Digiteurs
- recevoir un devis de la part de chaque prestataire contacté
- être accompagnés dans la compréhension des devis via l'appui d'un conseiller numérique Les Digiteurs qui conservera une neutralité vis-à-vis de chacun des prestataires

Grâce à ce parcours, les prestataires recevront directement des demandes de devis qualifiées de la part de TPE PME. En effet, Le brief réalisé par le dirigeant sera ajouté à la demande de devis et permettra au prestataire d'évaluer plus facilement chaque projet. Aussi, la proximité des conseillers numériques Les Digiteurs CCI Paris Ile-de-France avec les TPE PME dans chaque territoire permet un accompagnement des dirigeants dans leur démarche (notamment en amont de l'utilisation de cette plateforme), avec à la clé une meilleure compréhension de leur besoin et un plan d'actions plus clair.

A QUI S'ADRESSE LA PROPOSITION DE COLLABORATION ?

Cette Proposition de collaboration s'adresse à **toute entreprise, quelle que soit sa taille et sa domiciliation en U.E.**

TYPE DE PRESTATAIRE RECHERCHE

1. **Le prestataire s'adresse aux dirigeants de TPE PME** et doit pouvoir proposer ses services auprès d'entreprises d'un territoire donné en Ile-de-France. Les solutions numériques ne sont pas éligibles.

2. Le prestataire doit être **déjà opérationnel** et avoir déjà accompagné au moins une TPE PME dans le domaine du numérique. Un prestataire en cours de création ou n'ayant jamais mené de projet n'est pas éligible.

3. Le prestataire doit répondre à **un ou plusieurs des besoins suivants** :

- Site web & site e-commerce
- Création de contenus & gestion réseaux sociaux
- Référencement naturel
- Publicité en ligne (SEA, Social Ads...)
- Prospection en ligne
- Gestion de la relation client

CRITERES DE SELECTION

Après vérification de l'éligibilité du prestataire et de la complétude des pièces fournies, le dossier sera transmis au comité de labellisation. Le référentiel de labellisation sera construit sur la base des critères suivants (ces critères peuvent être amenés à évoluer) :

- Références du prestataire avec des TPE/PME => capacité du prestataire à comprendre les enjeux et à travailler avec ce type de cible
- Équilibre dans le portefeuille clients (entre grands comptes et TPE/PME)
- Capacité à répondre à au moins un besoin de la liste des propositions de services faisant l'objet d'un brief sur les digiteurs.fr
- Maîtrise avérée des expertises liées à ces besoins avec réalisations à l'appui et organisation de la preuve.
- Démonstration des compétences en interne ou capacité à faire appel à un écosystème compétent
- Présence sur le web soit : site web + page LinkedIn / autre
- Situation financière stable garantissant la solidité de la structure
- Une tarification des prestations en lien avec la cible (TPE PME)

COMITE DE SELECTION

Les Digiteurs CCI Paris Ile-de-France et ses partenaires constituent le comité de sélection. Les décisions du comité sont souveraines et sans recours.

PROCEDURE DE SELECTION

La sélection se déroulera suivant les étapes suivantes :

- Réponse à la proposition de collaboration via le formulaire en ligne
- Dossiers complets transmis à les Digiteurs CCI Paris Ile-de-France
- Analyse du dossier selon le référentiel
- L'obtention du label permettra le référencement sur la plateforme lesDigiteurs.fr après s'être acquitté du coût annuel de référencement

La CCI Paris Ile-de-France se réserve le droit de ne plus accepter de candidature en fonction du nombre de prestataires déjà référencés sur la plateforme.

CONDITIONS FINANCIERES

Le coût de la labellisation s'élève à 500 € HT et a une durée de validité de 2 ans (analyse de labellisation en année 1 et surveillance année 2. Si le prestataire n'est pas éligible ou le dossier non transmis au comité de labellisation, il n'y a aucun coût pour le prestataire. Une fois le label obtenu, le prestataire crée sa fiche descriptive standardisée et doit régler la somme de 1 000 € HT directement sur la plateforme LesDigiteurs.fr afin d'être référencé pour une de 12 mois glissants qui débute au moment du paiement.

CALENDRIER

Proposition de collaboration	Aout 2021
Réception des candidatures	30 septembre 2021
labellisation	Octobre – Novembre

POUR DÉPOSER SA CANDIDATURE

Le candidat doit compléter le formulaire en ligne disponible **avant le 30/09/2021** sur le lien suivant : https://www.lesdigiteurs.cci-paris-idf.fr/devenir_partenaire